

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **78 (1942)**

Heft 12

PDF erstellt am: **26.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

## SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Commission pour le choix de lectures : rapport.* — VAUD : *Nécrologie : J. Maendly ; Mme de La Harpe.* — *Maîtres de gymnastique, cours de ski.* — GENÈVE : U. I. P. G. - MESSIEURS : *En marge de l'assemblée générale.* — *Cours de ski.* — U. I. P. G. - DAMES : *Causerie Piaget.* — NEUCHÂTEL : *Rappel.* — *Nos manuels.* — *Quand on se marie.* — *Nécrologie : A. Aubert.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : G. WILLEMIN : *Morat 1476 (Tableaux scolaires suisses).* — ADRIEN PERROT : *Hilare Giroflée et la pédagogie nouvelle.* — TEXTES LITTÉRAIRES.

## PARTIE CORPORATIVE

### COMMISSION POUR LE CHOIX DE LECTURES

destinées à la jeunesse et aux bibliothèques scolaires et populaires.

#### RAPPORT SUR L'EXERCICE 1941.

Comme un « leitmotiv » obsédant, nos rapports ne cessent de faire mention de la situation financière critique de notre commission.

Elle y expose ses préoccupations, ses soucis, ses craintes, ses désirs et ses espoirs qui parfois se réalisent.

L'an 1941 s'est ouvert sur un horizon moins sombre que ce ne fut le cas en 1940, et c'est avec une confiance, un réconfort accrus que nous avons pu poursuivre notre œuvre plus urgente que jamais et publier une fois encore notre « Bulletin bibliographique ».

Les pouvoirs publics, avec une compréhension qui nous est précieuse, nous ont continué leur appui. Les sections de la S. P. R. ont répondu généreusement à notre appel. La S. P. R., elle-même, toujours soucieuse de la bonne marche de notre ménage intérieur, accueille nos doléances dans une juste mesure, désireuse qu'elle est de voir la Commission travailler dans la sécurité si nécessaire à la réussite de sa haute mission.

|   |         |
|---|---------|
| Nous avons ainsi bénéficié des subventions suivantes :      | Fr.     |
| Du département fédéral de l'Intérieur . . . . .             | 300.—   |
| Du département vaudois de l'Instr. publ. et des Cultes .    | 135.—   |
| Du département bernois de l'Instr. publ. et des Cultes . .  | 100.—   |
| Du département neuchâtelois de l'Instr. publ. et des Cultes | 50.—    |
| De la S. P. R. . . . .                                      | 200.—   |
| Part de la S. P. R. aux frais de la séance 1941 . . . . .   | 14.—    |
| De la S. P. V. . . . .                                      | 100.—   |
| De la S. P. J. . . . .                                      | 50.—    |
| De l'U. I. P. G., section des dames . . . . .               | 25.—    |
| Solde en caisse ancien . . . . .                            | 102.52  |
| Intérêts du c./c., frais déduits . . . . .                  | —55     |
| Total . . . . .   | 1077.07 |

|  |         |
|--|---------|
| Nous avons disposé d'un modeste capital de . . . . . | 1077.07 |
| Nos frais se sont élevés à . . . . .                 | 891.50  |
| Le solde actif pour 1942 est de . . . . .            | 185.57  |

Grâce à ces subventions — et nous rendons un juste hommage de gratitude aux institutions qui nous les ont octroyées — nous avons publié le 38<sup>e</sup> fascicule de notre « Bulletin bibliographique ». Dans les 24 pages parues en supplément de l'*Educateur* des 28 juin et 13 décembre 1941, 64 volumes ont été analysés. (Depuis sa création en 1902, la Commission a examiné 4230 ouvrages.) Quelques livres proviennent des éditeurs de France ; le plus grand nombre a été édité par des librairies de Suisse romande. Sur notre demande, les éditions « Spes » ont bien voulu mettre à notre disposition 16 ouvrages d'auteurs du pays, nouveautés ou récentes rééditions. Cet apport « en hommage » nous a été précieux et nous renouvelons à M. le directeur Bohy nos plus vifs remerciements.

Il résulte d'une correspondance échangée avec la célèbre maison Hachette, exilée à Monistrol-sur-Loire et à Lyon, que l'envoi à notre Commission de ses publications destinées à l'enfance et à la jeunesse pourrait être envisagé au cours de l'an 1942. Et nous gardons le ferme espoir que ce projet d'aujourd'hui deviendra la réalité de demain.

Les 64 volumes étudiés dans les pages de notre *Bulletin* sont de nature très diverse et s'adressent à tous les âges :

- 10 feront la joie des enfants de 7 à 10 ans ;
- 27 conviennent particulièrement aux lecteurs de 10 à 16 ans ;
- 27 enfin enrichiront nos bibliothèques scolaires et populaires.

Nous les conseillons en toute bonne foi : ces livres sont sains, intéressants, éducatifs aussi. Ils sont écrits en une langue correcte. Visiblement, les auteurs, dans leur souci de s'approcher très près de l'enfant et de cultiver son âme sensible, ont magnifié la beauté et la noblesse des pensées et des actes virils. Ils contribuent ainsi à pourchasser la littérature de bas étage génératrice de réactions dangereuses, instigatrice d'actes pervers qui rejettent hors la loi et la société les malheureux qui s'en repaissent encore. La preuve ? Elle nous est fournie par la gazette des tribunaux d'un pays qui nous est cher :

« S. eut d'abord l'intention de devenir capucin. Mais, voleur invétéré, il se lie avec des camarades de son acabit ; dès lors la série des larcins se poursuit jusqu'à l'attentat qui l'amène devant ses juges. Le rapport de police signale à son propos qu'il est un lecteur assidu de romans policiers et d'aventures. » « La lecture passionnée des romans policiers l'a perdu », dira son défenseur.

Coupable de brigandage, l'idée de l'acte sauvage lui est venue, déclare F., après la vision de certains films auxquels il s'intéressait avec fureur. « C'est dans ses lectures policières qu'il prit la notion de la cagoule et des gants pour éviter de laisser des empreintes digitales. »

Soyons donc vigilants et continuons la lutte à outrance contre les images indécentes et les écrits malpropres. (A suivre.)

## VAUD

### NÉCROLOGIE

† **Jules Maendly.** — Lundi 2 mars, de nombreux collègues, dames et messieurs, ont rendu les derniers honneurs à notre cher et regretté Jules Maendly, instituteur à Villars-le-Terroir, où il enseignait depuis 1916. Breveté en 1915, il avait débuté par un remplacement à Bottens.

Après l'office religieux, M. le curé Gremaud, du haut de la chaire, au nom des autorités locales et de la population, a dit avec beaucoup de cœur tout ce que fut le défunt comme homme dans sa famille, dans sa classe et dans les diverses activités sociales du village, homme toujours dévoué et plein de bon sens pratique.

Ensuite, au nom du Département de l'Instruction publique, M. Perriraz, inspecteur, a parlé de M. Maendly comme pédagogue, aimant les enfants et sa belle tâche, souvent difficile en raison de la maladie qui le guettait, mais toujours courageux.

Un beau chœur des écoliers termina cette émouvante cérémonie, puis un long cortège se rendit au cimetière. On y entendit le Chœur paroissial, puis M. Mermoud, président de la section d'Echallens et délégué de la S.P.V., a rappelé très amicalement le bon sourire, le bon cœur, le caractère optimiste et l'excellent esprit que ce collègue apportait dans les conférences et dont nous garderons tous le meilleur souvenir.

A sa famille affligée, nous adressons notre plus vive sympathie.

H. P.

† **Mme de La Harpe-Pittet.** En décembre dernier, la population de Mollens a rendu les ultimes devoirs à notre ancienne collègue, Louise de La Harpe-Pittet, décédée subitement après quelques années de retraite. Brevétée en 1904, Mme de La Harpe entra aussitôt dans la carrière active et fut appelée à diriger la 3<sup>e</sup> classe de Yens, où elle dépensa, durant trente ans environ, des trésors de bonté, de patience et de dévouement. Douée d'une énergie infatigable, elle apportait à l'accomplissement de sa tâche d'éducatrice une conscience jamais en défaut. Notre collègue fut aussi un membre fidèle de la grande famille pédagogique où l'on appréciait beaucoup sa cordialité, sa franchise, son optimisme communicatif.

Au cours de la cérémonie funèbre, un représentant des autorités de Yens, ainsi que deux collègues, dirent à la famille affligée, et particulièrement à Mlle A. de La Harpe, institutrice à Bursinel, les sentiments de vive sympathie de la population villageoise et du corps enseignant. La féconde activité de la défunte et les vertus chrétiennes dont elle fit preuve laisseront dans la contrée une trace durable et bienfaisante.

E. GUEX.

## ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DES MAÎTRES DE GYMNASTIQUE

Malgré les difficultés actuelles, l'A. C. V. M. G. organise son IV<sup>e</sup> Cours de ski de printemps les 8, 9, 10 et 11 avril 1942, aux Rochers de Naye. Les membres de la S. P. V. sont cordialement invités à y participer.

*Prix du cours* : Dès Lausanne 45 fr., dès Montreux 42 fr. 50. Ce prix comprend billet collectif, logement (dortoirs), nourriture et leçons par groupes de 10 environ.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au président, M. Constant Bucher, Riant-Mont 14, Lausanne. Téléphone 2 59 78. Les inscriptions, accompagnées de la finance d'inscription, doivent lui parvenir jusqu'au 4 avril 1942. *Le comité.*

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

EN MARGE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE L'U. I. P. G.

**Détente.**

« *Laissons chanter notre âme. Elle aura des accents immortels.* » \*\*\*

« *Etre homme, c'est, avant tout, éprouver, dans son âme et dans sa chair, l'immense solidarité avec l'ensemble des autres hommes.*

» *C'est vibrer, chanter, pleurer.* » WAUTIER D'AYGALLIERS.

Compte rendu de l'assemblée générale de l'U.I.P.G. et de la manifestation qui suivit ? non pas ! je n'aurais garde de le faire, cette tâche étant réservée à un autre chroniqueur, plus compétent que moi-même : de simples impressions, tout au plus, que j'aimerais essayer de traduire au mieux, d'acheminer vers la lumière.

Mais comment camper mon propos pour qu'il arrive à bon port, pour qu'il ne trébuche en chemin ; comment extérioriser les sentiments dont mon cœur est plein, laisser, comme dit le poète, chanter mon âme, en dégageant, de ce que j'ai entendu et vu, ce qu'il y a d'essentiel, ce qui a fait vibrer la note sensible et demeure pour longtemps.

Douce ambiance !

Les préoccupations, les soucis qui assaillent tous et chacun — personne n'étant épargné, le monde semblant marcher vers l'abîme et vers la nuit — ayant pris la fuite pour revenir on ne sait quand, personne n'ayant eu l'idée de les retenir par les traînes de leur longue robe, jeunes, relativement jeunes et vieux, confondus, les membres honoraires ayant été conviés — attention délicate — à assister à la séance des travaux, comme à l'agape qui suivit.

Intimité, cordialité, avaient pris leurs merveilleux instruments pour nous faire escorte, pour nous entraîner dans la ronde enchantée et nous faire entendre une de ces mélodies inoubliables qui semblent relever du divin.

Cérémonie toute de grâce revêtue : Mlle Mongenet et Mme Maystre, représentant respectivement l'Union des Institutrices primaires et l'Amicale des Infantines, n'étaient-elles pas là, apportant en offrande les bons vœux des sociétés sœurs ?

Et puis, au nombre des assistants, n'y avait-il pas le bon Ch. Grec, le distingué rédacteur du *Bulletin* et, avec lui, le bon sourire, les gais propos d'en-là ?

Réunion d'où la note spiritualiste ne fut point exclue, ce que fit remarquer l'un des orateurs, et il en est bien ainsi chez ceux et celles qui ont charge d'âmes, qui doivent s'efforcer d'acheminer les petits vers la lumière, en ouvrant à la fois leur intelligence et leur cœur.

Ascension vers la vie que tout éducateur, digne de ce nom, a le devoir de faciliter, de conduire au mieux.

\* \* \*

Sacerdoce qu'ont à accomplir ceux et celles qui s'occupent de l'enfance. Alors que, par ailleurs, la tempête fait rage, que le monde semble une immense arène où les vivants de tout règne et de toute espèce sont pris dans un furieux corps à corps, les éducateurs ont à réconcilier une humanité avec elle-même, à faire la chasse, comme le conseille le bon penseur, à toutes les clartés qui brillent au sein des ombres, à faire une moisson de lumière, leur « voyage au bout de la nuit ».

Impression remportée, à l'assemblée générale de l'U.I.P.G. à l'ouïe du rapport de Ch. Duchemin, le fidèle, consciencieux, scrupuleux président, qui relata l'activité de la Société, pendant l'année écoulée et ce avec une maîtrise complète ; ne remplit-il pas cette gageure de retenir son auditoire sans que celui-ci semblât en éprouver la plus légère lassitude, pendant 49' 55''  $\frac{2}{5}$  ainsi que le proclama un chronométrur, sans doute facétieux. Et pourtant, salle moins que confortable — nous étions serrés comme des anchois — moins qu'appropriée au but, l'affluence étant particulièrement grande ce jour-là.

Mais à l'agape chacun fut à l'aise, laissa parler et ses souvenirs et son cœur. Le sourire était de la fête, ce sourire qu'il s'agit de répandre autour de soi, au matin des jours et de conserver jusqu'au soir, alors que s'avance la nuit, sourire qui est comme l'Etoile qui guidait les rois mages, auprès du berceau divin.

Assisté de ses deux gracieuses collègues, Ch. Duchemin, le bon président, sut être à tous et à chacun, faisant fuir, s'il eût été nécessaire, le doute, la tristesse, la mélancolie, fées capricieuses et mauvaises parfois embusquées au détour du chemin.

Fleurs jetées sur chacun, à la ronde, surtout sur François Esquillon et Alphonse Ferrand, collègues qui prenaient leur retraite, après une carrière consacrée au bien.

Personne ne fut oublié.

Non, vrai ! pour les anciens : joie de pouvoir, pendant quelques instants, reprendre contact, de communier, avec les jeunes, au même idéal.

Passé aussi qui revit, qui se projette sur l'écran en une fresque magnifique, l'espérance humaine prenant et reprenant possession de tous, nous prenant par la main, pour nous conduire sur les merveilleux sommets.

Les pédagogues d'aujourd'hui, gens de foi et d'action, dont la volonté, comme il se doit, est arquée vers le bien.

En cette journée du 28 février 1942, à l'U.I.P.G., une pierre blanche sur le chemin. CH. MÉGARD.

### COURS DE SKI

*les 3, 4, 5 et 6 avril 1942*

organisé par l'A. G. M. E. P., en collaboration avec l'Ecole suisse de ski à **Verbier** (Hôtel Besson).

Verbier (1406 m.), véritable joyau enfermé dans un écrin splendide, met à la portée des skieurs ses richesses naturelles. Sans snobisme, sans orchestre à la mode, Verbier offre, à côté d'un bon gîte, ses belles pentes enneigées et des excursions variées.

*Direction du cours* : M. Ch. Moret, instructeur suisse de ski, 6, rue Ed. Racine (tél. 2 34 07), Genève.

**Prix** : 75 fr. comprenant : car, hôtel (boisson non comprise), cours, excursions, assurance.

*Départ* : Genève, vendredi 3 avril, rue du Mont-Blanc, Grande Poste, à 7 h., en car jusqu'à Verbier, où arrivée à 11 h. 30.

*Retour* : Verbier, lundi 6 avril, à 16 h. ; arrivée à Genève à 20 h. 30.

Le cours est *mixte*. — Se munir d'antidérapants.

La Direction du cours s'occupera de la carte frontalière dès l'inscription. S'inscrire avant le 31 mars au siège de l'Ecole suisse de ski : Photo des Nations, place du Port, Genève.

### U. I. P. G. — DAMES

#### GÉOGRAPHIE

#### Causerie de M. G. Piguet.

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'à l'issue de sa causerie si intéressante, M. G. Piguet a accepté de publier les textes qu'il a collectionnés, se rapportant à la géographie étudiée dans nos classes primaires. Nous lui en exprimons nos vifs remerciements. A. D.

### NEUCHATEL

#### RAPPEL

Les membres du corps enseignant qui ont été chargés de l'enquête de l'A.N.E.P. dans leur commune, c'est-à-dire du recensement des

terrains de sports et locaux de gymnastique, *sont priés de faire parvenir leurs rapports sans retard, à M. Bertrand Grandjean, Côte 6, Neuchâtel.*

### NOS MANUELS

Nous apprenons que le travail d'adaptation de la grammaire Gabet, commencé il y a quelques années, a dû être abandonné en raison des exigences excessives de l'auteur concernant ses droits.

Une autre solution est envisagée pour le remplacement du manuel Sensine, effroi du maître et de l'élève. On songerait à utiliser la grammaire Atzenwiler, mais sensiblement dégonflée afin d'en rendre le prix abordable tout en offrant une matière bien suffisante pour les élèves. L'édition actuelle, sous sa volumineuse carrure, conviendrait comme livre du maître.

Un projet établi sur cette base a été élaboré. Il va être soumis à l'examen d'une commission formée de représentants des cantons de Vaud et Genève. Un observateur neuchâtelois y sera délégué par le Département de l'Instruction publique.

L'édition du manuel Zwahlen, pour l'enseignement de l'histoire, est épuisée. Cet ouvrage sera remplacé par le manuel Grandjean et Jeanrenaud, en usage chez nos voisins vaudois et genevois. Il sera complété par un aperçu de l'histoire du canton de Neuchâtel dont l'élaboration a été confiée à notre collègue, M. Samuel Perret, à Neuchâtel.

J.-ED. M.

### QUAND ON SE MARIE

En vertu d'un vieil usage, l'institutrice neuchâteloise qui se marie est obligée de quitter l'enseignement. La même mesure s'applique d'ailleurs aux maîtresses secondaires et professionnelles. Rien, cependant, dans la loi, ne prescrit semblable obligation. Celle-ci ne relève que du droit coutumier.

Or, récemment, une maîtresse professionnelle a refusé de donner sa démission, au moment de son mariage. En réplique, la Commission scolaire a résilié le contrat de l'intéressée, qui a recouru contre cette décision au Conseil d'Etat. Celui-ci ne pouvait, du point de vue juridique, sanctionner la décision de l'autorité scolaire.

Pour sortir d'embarras, et éviter le retour d'un tel conflit, le gouvernement saisit le Grand Conseil d'un projet de revision des lois scolaires permettant par une nouvelle disposition de consacrer ce qui n'était que coutume.

Dans sa séance du 9 mars, le Grand Conseil a accepté ce projet sans opposition. L'article 88 de la loi sur l'enseignement primaire modifié aura la teneur suivante :

*Art. 88.* — L'autorité scolaire a le droit de résilier, pour de justes motifs, le contrat qui la lie à un membre du personnel enseignant ou du



personnel administratif moyennant un avertissement de six mois au moins. Le recours au Conseil d'Etat est réservé.

*Le mariage d'un membre féminin du personnel enseignant ou du personnel administratif est en particulier considéré comme un juste motif.*

Un fonctionnaire de l'enseignement primaire ne peut quitter son poste sans avoir donné sa démission au moins trois mois à l'avance. Toutefois, suivant les circonstances, il est loisible à l'autorité scolaire d'accepter une démission dans un délai inférieur à trois mois.

Seul, le second alinéa est nouveau.

Selon les déclarations faites en cours de discussion par M. Camille Brandt, chef du Département de l'Instruction publique, la mesure votée n'exclut pas la réadmission, dans l'enseignement, des institutrices veuves ou divorcées.

J.-ED. M.

### NÉCROLOGIE

† **Auguste Aubert.** — Nous avons eu le chagrin de perdre le doyen des membres d'honneur de la S.P.N., M. Auguste Aubert, décédé au Locle, le 3 mars, après quelques jours de maladie. Il était âgé de 90 ans.

Notre vénéré collègue était issu de ce Val-de-Ruz, réputé jadis pour la qualité et la profusion de ses maîtres d'école. Il débute à Villiers, en 1870, et quatre ans plus tard, il est appelé au Locle pour diriger la classe des Calames. Ce poste des environs lui plaît ; il lui reste fidèle jusqu'en 1890, date à laquelle il fait son entrée dans une classe du centre.

En 1923, soit après 53 ans de service, Auguste Aubert prend sa retraite, mirage qu'il entrevoyait depuis longtemps, et qui devint réalité par l'effet des pensions raisonnables, créées en 1920. Il goûta intensément aux joies du repos qui couronnait sa longue et digne carrière, et il en exprimait souvent sa reconnaissance avec cette chaleureuse spontanéité des natures expansives. Sa gratitude allait surtout à la S.P.N. qui avait prodigué ses efforts pour assurer une honorable existence aux vieux serviteurs de l'école et de meilleures conditions de vie aux maîtres en activité.

Auguste Aubert aimait la « Pédagogique », et depuis 1870, où il en devint membre, son zèle et son intérêt ne firent que s'accroître au fur et à mesure que, plus audacieuse, notre association gagnait en importance et en avantages. Notre doyen put en mesurer la lente et bienfaisante évolution presque depuis sa fondation, puisque en 1870, la S.P.N. ne comptait que 10 ans. Après les séances qu'il suivait avec assiduité, parmi ses collègues regroupés quelque part, il se plaisait à faire revivre le passé ou à conter l'anecdote dont son étonnante mémoire était prodigue.

De ce cordial et sympathique vétéran, nous gardons le meilleur souvenir. Que sa famille et, en particulier, nos collègues, M. Charles Aubert, son fils, Mlle Madeleine Aubert, M. André Aubert, ses petits-enfants, veuillent agréer nos sincères condoléances.

J.-ED. M.

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

#### MORAT 1476



*Série : Histoire suisse.*

*Peintre : OTTO BAUMBERGER, Unterengstringen.*

*Bourgeois de Zurich, né en 1889.*

#### **Du côté de la Bourgogne.**

En 1467, lorsque mourut Philippe le Bon, Charles le Hardi, son fils, devint duc de Bourgogne, à l'âge de 34 ans. Les Etats dont il héritait étaient les plus riches de l'Europe d'alors : au nord, les Pays-Bas, du Luxembourg à la Flandre et de la Picardie à la Frise ; au sud, la Bourgogne et la Franche-Comté.

Déjà bien avant son avènement, il avait été associé à la conduite des affaires, où il avait donné des preuves éclatantes de ses talents de capitaine et de diplomate. D'une part, vassal du roi de France, devenu son irréductible ennemi, il avait trouvé en Louis XI un rude joueur sur tous les terrains. D'autre part, il était membre du Saint-Empire, et chacun sait quel réseau inextricable d'intrigues, de combinaisons familiales, politiques et militaires recouvrait cet ensemble d'Etats s'étendant de la Baltique à la Sicile.

Doué des plus brillantes qualités, brave dans le combat, résolu

dans l'action, organisateur avisé, capable de déjouer les menées les plus savamment conduites ou d'ourdir lui-même les plus subtiles machinations, somptueux et fier, Charles le Hardi semblait promis aux plus hautes destinées ; c'était un des derniers représentants de la chevalerie du moyen âge finissant ; on voyait en lui le futur vengeur de la chrétienté contre les Turcs qui, en 1453, s'étaient emparés de Constantinople ; son prestige était tel que partout il était salué du titre de « Grand duc d'Occident ». Pour devenir un fondateur d'empire, il ne lui aurait fallu qu'un peu moins d'emportement, de brutalité, d'entêtement, un peu plus de patience, de pondération, d'équilibre...

Vastes étaient les ambitions du nouveau duc : réunir en seul bloc les deux parties de ses Etats, puis se tourner vers le sud, vers la Provence, où la succession du « bon roi René » n'allait pas tarder à s'ouvrir, vers l'Italie, où il serait facile de prendre pied. Ainsi se serait reconstituée, au profit de la maison de Bourgogne, l'ancienne Lotharingie du Traité de Verdun (843).

Aujourd'hui, ces ambitions peuvent paraître démesurées ; au XV<sup>e</sup> siècle, elles semblaient beaucoup plus aisément réalisables, dans une Europe émiettée par la féodalité, alors que les grands Etats modernes s'esquissaient à peine.

La première étape consistait donc à réunir en un seul Etat les deux parties de son héritage. Déjà, en 1468, l'année après son avènement, le duc de Bourgogne réduisit à l'obéissance, avec une insigne cruauté, les bourgeois de Liège, dont la ville était la clé du passage entre ses possessions du Luxembourg et du Brabant. Puis, tout naturellement, il porta ses regards sur les rives du Rhin : Lorraine, Alsace, Brisgau. D'abord la chance lui sourit ; Sigismond d'Autriche, battu par les Confédérés, avait dû leur promettre, par le traité de Waldshut, en 1468, une indemnité de 10 000 florins qu'il était bien incapable de payer, et il courait le risque de voir la Forêt-Noire, donnée en gage, tomber aux mains des Suisses. Il eut la maladresse de demander au duc de Bourgogne un prêt d'argent et de lui livrer en garantie l'Alsace et le Brisgau. Le duc d'Autriche ne fut pas long à se repentir de son marché, quand il vit l'administration bourguignonne s'installer à demeure en Alsace et le bailli Pierre de Hagenbach traiter les villes de la rive gauche, non comme des territoires temporairement rattachés à la Bourgogne, mais comme des possessions acquises définitivement.

Sigismond s'empessa de faire volte-face ; il se réconcilia avec les Confédérés, ses ennemis héréditaires. Les villes de Colmar, Schlettstadt, les évêques et les villes de Bâle et Strassbourg conclurent avec les Suisses une alliance, appelée la Basse-Ligue (1474). Ces villes avancèrent à Sigismond les sommes nécessaires à la libération du gage territorial. Et tandis que Charles le Hardi hésitait à accepter l'argent,

préférant garder les provinces, son bailli, Pierre de Hagenbach, était jugé et exécuté le 11 avril 1474, à Brisach, en présence des députés confédérés.

### **Du côté de la Suisse.**

La paix qui mit fin, en 1450, à la guerre civile de Zurich, marque pour la Confédération le début d'une ère nouvelle. Ce n'est pas impunément qu'un petit pays, naturellement pauvre, se voit livré pendant quinze ans aux ravages de la guerre civile et de la guerre étrangère. L'industrie, déjà peu active, déclina, le commerce local fut anéanti. Toute l'économie du pays suisse était désorganisée.

« La perspective de faire du butin, de piller, de rançonner, de percevoir des indemnités et des contributions même lors de la conclusion des traités de paix, faisait quitter à une foule de compagnons le travail improductif et épuisant auquel les condamnait le pays, et les entraînait au service étranger et aux razzias. »<sup>1</sup>

De plus, l'obligation dans laquelle les Confédérés se trouvèrent de combattre, pendant la guerre civile, des adversaires habitués aux mêmes méthodes et disposant du même armement qu'eux-mêmes, les contraignit à porter leur tactique à la perfection et le fait d'avoir affronté une coalition réunissant Zurich, l'Autriche et la France les emplissait d'orgueil et exaltait le sentiment de leur force.

Les vingt-cinq ans qui séparent la paix de Zurich des guerres de Bourgogne constituent une période de conquêtes et d'expansion unique dans notre histoire. Voyant la Forêt-Noire et les villes de la rive droite du Rhin échapper à leur convoitise, les Confédérés écoutèrent d'autant mieux les conseils de Louis XI, qui n'était pas fâché de lancer sur son ennemi Charles le Hardi des troupes dont il avait pu apprécier personnellement la valeur. Son intérêt coïncidait d'ailleurs avec l'intérêt de Berne, dont le puissant avoyer Nicolas de Diesbach conduisait les destinées avec une largeur de vues, une puissance de conception vraiment remarquables à cette époque, mais où l'or de France jouait aussi un rôle déplorable.

Le vieux renard de Plessis-lez-Tours conduisit le jeu avec habileté, dupant les uns et les autres, et ses machinations accélérèrent la marche des événements. En 1474, il concluait avec les Confédérés un traité d'alliance, doublé d'une capitulation sur le service mercenaire ; en octobre de la même année, l'empereur Frédéric, que Charles le Hardi venait d'attaquer, appelait à l'aide les Confédérés, comme membres fidèles du Saint-Empire, tandis que les villes de la Basse-Ligue, dont les campagnes étaient dévastées par les bandes bourguignonnes, à la suite de leur révolte contre l'administration ducale, imploraient le

<sup>1</sup> E. Gagliardi : *Histoire de la Suisse*. I, p. 183.

secours des Suisses. Le 25 octobre, Berne, au nom des Confédérés, déclarait la guerre à Charles. Le Pays de Vaud était conquis, puisque la duchesse de Savoie avait pris fait et cause pour la Bourgogne ; le Bas-Valais occupé par les Hauts-Valaisans.

Charles le Hardi n'entra en scène lui-même qu'en 1476. Sa diplomatie n'était pas restée inactive ; il avait conclu la paix avec Louis XI et avec l'empereur. Puis, sans grand'peine, il conquiert la Lorraine, continua sa marche vers le sud, occupa l'Alsace, franchit le Jura, et reconquit le Pays de Vaud. Les 20 000 hommes de son armée étaient les troupes les mieux exercées et les mieux organisées de leur temps, et son artillerie surtout inspirait une crainte générale.

Sous leur assaut, la garnison confédérée, forte de 400 hommes, qui occupait le château de Grandson, capitula et fut massacrée, trois jours avant l'arrivée de l'armée de secours. Le 2 mars, l'armée bourguignonne s'effondrait après un combat très court, et s'enfuyait à travers le Jura, abandonnant aux vainqueurs le plus riche butin que les Confédérés aient jamais conquis.

(A suivre.)

G. WILLEMIN.

### HILARE GIROFLÉE ET LA PÉDAGOGIE NOUVELLE

On se rappelle qu'il y a quelques mois, M. Jean Grize publiait, dans une plaquette élégante, un salutaire rappel à la raison. Venant après plusieurs autres cris d'alarme ou démonstrations rationnelles, échelonnés sur une trentaine d'années, ce livre, pensé pour le public qui oublie d'allumer sa lanterne et pour les pédagogues à réformer ou à révoquer, repose le problème général de l'éducation dans toute la simple et claire lumière du bon sens. Après en avoir achevé la lecture et pour l'honneur particulier des maîtres de l'école moderne, on voudrait avoir rêvé. Il faut, cependant, déchanter et admettre que le catéchisme de la pédagogie à rebours compte encore ses amants, ses champions et ses défenseurs. Croire aussi que la caste hilarante, habituée dès les premières secondes de ses balbutiements scolaires aux mythes girofléens, abreuvée d'erreurs et conservatrice farouche par surcroît, a de solides racines. Il est vrai, comme le remarque l'auteur, qu'elle trouve pour l'aduler les générations toutes fraîches qu'elle vient de déformer et dont les représentants pullulent au sein des commissions et conseils scolaires pour le triomphe, le couronnement de la routine et l'anéantissement dans l'œuf de toute idée génératrice de vérité et d'amélioration.

— Et s'il plaît à ces gens, direz-vous, que l'école, grâce à quelques impotents du cerveau, trahisse sa mission, maquille les devoirs de sa charge, se complaise à faire l'apologie du calque, de l'automate, de l'inconsistant, de l'incolore, de la non-valeur ?

— Evidemment, mais nous voudrions entendre des avis différents de la part des éducateurs. Courtiser l'erreur parce qu'elle favorise ou la paresse ou l'insuffisance est une perversion dont nous voudrions les voir se garder.

\* \* \*

En dépit de l'authenticité éclatante de cet axiome, il semble qu'on fasse injure en émettant que l'école peut se tromper, s'est trompée même en misant sur l'unique carte du savoir. Pourtant, les protestations des hommes de sens commun ne datent pas d'aujourd'hui. Y a-t-il rien de plus usé et de plus banal que d'appeler au secours de sa dissertation les amours de Montaigne pour la tête bien faite ? Sans retourner aussi loin dans les annales pédagogiques et pour concrétiser la lutte actuelle des deux tendances, des deux orientations, l'une morbide et l'autre saine, n'a-t-on pas présentes à l'esprit les pages de Claparède dans lesquelles il ne cesse de lutter pour dessiller les yeux des plus redoutables aveugles afin de les aider à distinguer entre la pensée et le savoir, entre la valeur de la fonction et celle du dictionnaire, entre l'école du baigne et celle de la sérénité ? Récemment, un journal romand, sous la signature de Maurice Zermatten, imprimait :

« ... Mais l'école libère, cette année, pour un mois les écoliers des collèges. C'est probablement le seul souvenir qu'ils garderont de la guerre et l'on voit bien que ce souvenir ne saurait être meilleur. Que les hommes soient fous ne les regarde pas encore. Que cette folie les délivre de la pire des servitudes, voilà qui rachète un peu l'humanité. »

Le même écrivain, dans le *Bulletin mensuel* de la Guilde du Livre de janvier 1942, s'exprimait en ces termes :

« ... L'école n'a pas le droit d'être partielle. Elle doit se soumettre à la vérité. Etant au service de l'enfant, elle doit donner à l'enfant les connaissances qui l'aideront à vivre son existence particulière dans le milieu où Dieu l'a placé. »

Ici même, le 7 février 1942, la plume de M. R. Jaquet fustigeait sans ambiguïté les méthodes à l'honneur dans nos écoles pour la pseudo-formation d'individus sociables, en quelques propositions lapidaires :

« ... Tout le travail délicat qui transforme la sensibilité et l'intelligence, toute la merveilleuse découverte du monde, tout le paradis de l'enfance, tout cela l'école doit l'oublier et le faire oublier. L'histoire — des troglodytes à la Révolution — l'instruction civique, la grammaire, toute l'orthographe, etc., un programme à hérissier d'horreur, voilà les parterres où nous demandons aux enfants de s'ébattre avec joie et enthousiasme.

» Théoriquement du moins, car dans la pratique... les doléances des experts sont reconfortantes : les résultats sont au-dessous du

médiocre. Les enfants se défendent bien. Ils nous obligent à un compromis qui n'est que la défaite des adultes, défaite patente, irrécusable. »

Je vous prie de remarquer que le réquisitoire s'adresse à une école présente, actuelle : la nôtre. Est-il le fait d'esprits chagrins, non avertis, légers dans leurs affirmations ? Ou n'est-ce pas plutôt le temps de l'examen général de conscience ? Nous assistons à une faillite universelle incommensurable qui nous force à la revision de ce que nous tenons pour les valeurs morales, personnelles, sociales et lorsque nous pensons à celle particulière de la France, nous ne pouvons nous défendre de songer à un livre prophétique de Jules Payot où il est question tout au long de ses deux cent cinquante pages de faillite de l'enseignement.

Les amères constatations de ces quelques extraits exigent de nous, qui nous piquons d'éduquer, que nous passions à un crible aux mailles sévères toute notre formation ; d'abord, notre technique d'enseignement, ensuite, le climat que nous exigeons dans nos classes, les moyens que nous employons, avec crédulité, pour former les élèves, les habitudes que nous tenons à leur faire contracter et les facultés que nous essayons de développer en eux. Assez de vanité et de propre justice. Notre obstination, notre prétention et le sens que certains d'entre nous veulent qu'on attache au mot régent suffisent à nous couvrir de ridicule. Et s'il ne s'agissait encore que de nous, mais il y va de l'avenir de la personne, de la société, de l'humanité. L'enjeu est trop sérieux pour être abandonné entre les mains de Giroflées, même camouflés.

\* \* \*

Nous venons, tout à l'heure, de parler de deux tendances. L'une d'elles, réactionnaire à l'égard de l'enseignement encyclopédique, est dite nouvelle. Le terme est impropre, considéré du point de vue humanitariste et philosophique, car l'école n'a toujours eu qu'un but absolu. Toutes les fois qu'en s'avilissant elle s'est, de façon délibérée, mise à la solde d'un intérêt partisan, toutes les fois qu'elle a perdu l'enfant de vue, toutes les fois qu'elle s'est séparée de la vie, toutes les fois qu'elle a déifié, au point d'ignorer l'essentiel, une didactique plus ou moins analytique et plus ou moins compliquée, toutes les fois qu'elle a confondu causes et effets, il faut envisager avec netteté et sans détours casuistiques qu'elle a fait fausse route. C'est pourquoi il n'y a pas, à proprement parler, d'école nouvelle. Il y a une école susceptible de perfectionnements, mais une seule école véritable et des caricatures d'école. Le problème actuel est un problème de toujours ainsi qu'en témoignent les protestations citées plus haut. Aujourd'hui, il est simplement et de nouveau entré dans une phase aiguë. L'acuité de la question prouve, une fois de plus, que l'évolution de l'école oscille entre deux pôles, suit les sinuosités d'une courbe ascendante et descendante.

Il semble bien, en effet, qu'à époques renouvelées, elle répète les erreurs que des antécédents devraient lui apprendre à éviter. La faute commune et monumentale des dernières décades a été de se méprendre sur le sens de l'éducation et d'envisager tous les problèmes complexes qu'elle pose sans commencer par le premier, l'étude initiale et plus que nécessaire : la connaissance de l'enfant. D'avoir voulu ignorer les apports des sciences nouvelles de l'éducation telles que la psychologie et l'expérimentation pédagogique ainsi que les contributions de ces sciences à la connaissance de la personne pour laquelle elle existe et qu'elle doit servir sans autres préoccupations. D'avoir dissocié l'école et la vie. D'avoir pensé et agi en sens contraire de l'honnête homme qui :

« ...ne sépare pas la philosophie de la vie, de sa vie ; qui ne détache pas l'idée de l'objet ; l'idée elle-même est l'objet pour lui ; il l'a éprouvée, il l'a vécue ; il l'a tirée de l'objet ; l'ayant vécue et éprouvée, il en refait un objet. C'est une présence, c'est une personne, c'est quelqu'un.

De s'être laissé aller à la facilité, au fonctionnarisme satisfait, béat, dégénèrescent et déliquescant. »

Pour remédier à ce piteux état de choses, il faut commencer par réformer l'esprit du maître. Cette première transformation conduit à celle des lois, des programmes, des plans d'études, des moyens d'enseignement. Mais pour ceux qui ont retourné la lunette et qui attendent d'heureuses conséquences avant de vouloir médeciner les causes du mal, il est élémentaire de souligner l'idée de subordination de ces divers changements. Repensons l'image du bon élève qui ne doit plus être comparable à un fût d'une quelconque capacité ou à un enregistrement savant pour gramophone. Le bon élève est celui qui

« tout en ayant acquis des connaissances solides et précises, sait réfléchir, a appris à apprendre, possède des qualités de caractère qui lui permettront d'affronter avec courage la vie rude qui l'attend. C'est celui encore qui a acquis une méthode de travail qu'il saura utiliser plus tard. (*Hilare Giroflée*, p. 63 et 64.) »

Rééduquer l'instituteur. Lui rappeler que l'essentiel de sa mission ne réside ni dans l'emploi rémunéré ni dans les vacances mais dans un certain nombre de vertus cardinales au premier rang desquelles figurent la patience, l'amour et la connaissance de l'enfant, la santé de l'intelligence et du corps. L'éducation fonctionnelle doit être à la base de toute pédagogie nouvelle. L'essentiel souci de l'homme à qui l'Etat confie obligatoirement l'enfant doit être d'imaginer le chemin parcouru par l'humanité pour arriver à la connaissance et lorsque nous écrivons connaissance, nous faisons allusion autant à celle du bien et du beau qu'à celle de la langue, de l'histoire ou des sciences, de repenser cette connaissance, de rétablir le chemin qui a conduit l'homme à la découverte et, s'étant placé au point de départ, d'y prendre la main



tendue de l'enfant pour le guider le long de cette voie hérissée d'obstacles, de faux pas, de tâtonnements, d'hésitations et de recommencements.

\* \* \*

Nous savons gré à l'auteur d'*Hilare Giroflée* d'avoir éclairé d'une lumière critique bienveillante et constructive les antagonistes de l'heure, d'avoir classé, séparé les élèves, les maîtres et les résultats de l'école ancienne et de l'autre dite nouvelle, réformée et que nous appelons plus volontiers sensée, normale, intelligente, possible, naturelle. Nous étant tenus volontairement sur un plan général, nous laissons aux lecteurs le plaisir de découvrir dans le livre même les images concrètes et les cas particuliers qui nous ont amené à ces quelques réflexions.

ADRIEN PERROT.

### TEXTES LITTÉRAIRES MATHILDE

Souvent, en gravissant l'escalier de bois de l'aïeule, Mathilde entendait en elle une chanson qu'elle avait chantée sur ce seuil, quand elle avait sept ans. Elle était alors une petite fille qui portait autour du visage deux nattes courtes et raides et qui avait peur de l'ombre et des chiens. Elle s'asseyait sur les marches, dont certaines en ce temps-là étaient déjà vermoulues, elle se tirait de côté pour ne pas être écrasée par quelqu'un qui brusquement serait survenu et, dans sa tête, bien avant de commencer sur ses lèvres, la chanson naissait.

*Le regard baissé.*

BUENZOD.

### AUTOUR DE LA MARE

Une particularité du village était le manque d'eau. On pouvait creuser la roche n'importe où, à des dizaines de pieds de profondeur sans jamais trouver une source. La rivière la plus voisine coulait à plus d'une lieue ; si bien que, sur le plateau, il fallait se contenter de la pluie. Les paysans la récoltaient avec autant de soin que le froment. Elle ruisselait des toitures dans les chéneaux et s'en allait remplir les citernes. Celle des rues s'écoulait vers la mare ou le lavoir. A la mare, lorsque les troupeaux venaient boire, ils trouvaient une sorte de prairie liquide resserrée entre quatre murs. L'écume émeraude recouvrait une eau boueuse riche en têtards, en salamandres, en tritons, en dytiques, en hydrophiles qui se multipliaient, évoluaient à l'ombre et venaient parfois respirer à la surface. Ils crevaient alors le voile vert qui se réparait aussitôt. Au-dessous, il y avait une couche de vase aussi épaisse et aussi riche en bestioles que l'eau. Cependant, les vaches, les chevaux, s'abreuvaient là deux fois par jour sans manifester le moindre dégoût.

*La montagne des alouettes.* Rieder 1940.

CL. SAINTE-SOLINE.



« Winterthur » Société d'Assurance sur la Vie

# CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

AUQUEL EST ADJOINTE LA

## CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

GARANTIE PAR L'ÉTAT



*Prêts hypothécaires et sur nantissement*

*Dépôts d'épargne*

*Emission d'obligations foncières*

*Garde et gérance de titres*

*Location de coffres-forts (Safes)*

*Enseignement ménager et professionnel :*

**CHEZ NOUS**

Manuel d'éducation ménagère  
dédié aux jeunes filles des écoles primaires  
par F.-M. GRAND.

Un volume in-16 cartonné, illustré. . . . . Fr. 3.—

L'esprit qui anime cet ouvrage, les pensées qu'il éveille, les réflexions qu'il fait naître, de même que les notions pratiques qu'il donne libéralement, en ont fait tout de suite la clef de voûte de l'enseignement ménager dans les écoles, le manuel préféré de nos jeunes filles et l'ami auquel on garde toujours une place dans la bibliothèque familiale.

**NOS BONNES RECETTES**

Manuel de cuisine  
à l'usage des écoles ménagères primaires du canton de Vaud  
par L. MELLET-BRIOD.

Un volume in-16 cartonné, avec 29 illustrations . . . . . Fr. 3.—

L'auteur a élaboré son manuel selon une méthode progressive en commençant toujours par les mets les plus simples à apprêter. L'ordre et la précision sont nécessaires dans un ménage bien tenu et dans la préparation d'une nourriture saine et appétissante. Les recettes sont simples, claires et peu coûteuses, qualités d'autant plus nécessaires que les temps sont durs.

**MANUEL DE CUISINE**

à l'usage des cours et écoles professionnels, pensionnats et maîtresses de maison  
par G. HAYWARD.

Un volume in-8° cartonné . . . . . Fr. 5.—

L'auteur, praticien éprouvé et professeur, a conçu son ouvrage dans un esprit pratique. Le Manuel de cuisine contient 750 recettes simples et clairement exposées convenant à la cuisine familiale.

**Une alimentation rationnelle et économique  
malgré les restrictions actuelles**

publié par le Département de l'Instruction publique avec la collaboration  
du Département de l'agriculture.

Une brochure in-8° . . . . . Fr. 0.50

Dans la première partie le Dr Fleisch donne les bases d'une alimentation rationnelle. La seconde contient des recettes et des conseils pour la préparation de plats simples. C'est la théorie et la pratique expliquées clairement en quelques pages qui seront un guide utile dans les conditions actuelles

**LIBRAIRIE PAYOT**

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Editeurs responsables : C. GREC et A. RUDHARDT.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

# ÉDUCATEUR

ET

## BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

### RÉDACTION :

ÉDUCATEUR  
ALB. RUDHARDT  
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN  
CH. GREC  
VEVEY, rue du Torrent, 21

### ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33  
Téléphone 3 36 33 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

---

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

## La nature et les sciences

|  | Fr.   |
|--|-------|
| <i>Album des fleurs printanières</i> , 40 pl. en couleurs . . . . .  | 6.—   |
| <i>Album des fleurs d'été et d'automne</i> , 40 pl. en couleurs . . . . .  | 6.—   |
| <i>Atlas d'entomologie</i> :   |       |
| Papillons et chenilles, 2 vol. ; coléoptères, 2 vol ; autres insectes,<br>2 vol., chaque vol. 12 planches couleurs . . . . .   | 2.80  |
| <i>Atlas des fossiles</i> , 3 vol., chaque vol. . . . .  | 2.80  |
| <i>Petit atlas des oiseaux</i> , 3 vol. de 16 et 12 pl. couleurs, ch. vol.   | 4.40  |
| BINZ, A. et THOMMEN, E. Flore de la Suisse, relié pleine toile . .   | 10.—  |
| BOURGET, L., D <sup>r</sup> . Beaux dimanches, observations d'histoire<br>naturelle, broché 4 fr., relié . . . . .   | 5.50  |
| BOVEN, P. Autour de nous, notes d'histoire natu-<br>relle, avec 63 dessins de l'auteur,<br>broché 5 fr., relié . . . . .   | 7.—   |
| CORREVON, H. Nos arbres dans la nature, 100 pl. en<br>couleurs . . . . .   | 7.50  |
| HABERSAAT et GALLAND Nos champignons, manuel suisse de<br>l'amateur, 40 pl. coloriées. Cart.<br>5 fr. 20 et relié . . . . .  | 6.50  |
| KOSCH, A. Quelle est donc cette plante ? . . . . .   | 4.35  |
| » Qu'est-ce qui pousse là ? . . . . .  | 4.35  |
| » Que trouve-t-on en montagne ? . . . . .  | 4.35  |
| » Quel est donc cet oiseau ? . . . . .   | 4.35  |
| » Qu'est-ce qui pousse dans mon jardin ? . . . . .   | 4.35  |
| » Quel est donc cet arbre ? . . . . .  | 5.—   |
| SCHRÖTER, C. Flore coloriée des Alpes, 24 pl. . . . .  | 8.80  |
| COLLECTION : LES BEAUTÉS DE LA NATURE :  |       |
| CORREVON, H. Fleurs des champs et des bois. Champ<br>et bois fleuris, chaque vol. 64 pl. . . . .   | 12.—  |
| » La flore alpine, 80 pl. . . . .  | 12.—  |
| » Fleurs des eaux et des marais, 32 pl. . . . .  | 12.—  |
| ROBERT, P. A. Les insectes, 2 vol., chacun avec 32 pl. . . . .   | 12.—  |
| » La vie des oiseaux. I : Rapaces, 32 pl. . . . .  | 12.—  |
| JACCOTTET, J. Les champignons dans la nature, 76 pl. . . . .   | 12.—  |
| COLLECTION LECHEVALIER :   |       |
| Encyclopédie pratique du naturaliste : Arbres forestiers, fleurs<br>des bois, des marais, des jardins, oiseaux, insectes, faune des<br>lacs, champignons, chaque vol. illustré de planches coloriées<br>de 5.— à . . . . . | 10.65 |
| COLLECTION : LES LIVRES DE NATURE :  |       |
| Araignées. — Crapauds. — Guêpes. — Libellules. — La vie des<br>rivières, des eaux dormantes. — Vipères de France. —<br>Palombes et colombes. — Le monde agrandi, chaque vol. . . . .                                       | 3.40  |
| COLLECTION : L'HOMME :   |       |
| Atlas de poche des insectes, des papillons, des fleurs de jardin,<br>des champignons, 2 v. ch. 64 à 128 pl. en couleurs . . . . .  | 6.35  |

# LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle